



Consuelo Cutzel,
Traducteur, Steve Lee

(comme il l'a fait dans le cas de la Cour criminelle internationale) pour renforcer le système international des droits de l'homme dans l'hémisphère. Une remarque importante a été faite à la table ronde de Halifax : les *droits économiques, sociaux et culturels* sont aussi importants pour une démocratie que les droits politiques, et l'on a souligné également les effets délictueux de la mondialisation sur le tissu social et sur la culture régionale. Même si certains ont recommandé la promotion des droits humains dans le cadre des échanges commerciaux ou autres accords et politiques économiques (par ex., par le biais de la politique d'investissement et de la politique fiscale), d'autres ont critiqué une telle approche en soutenant qu'elle représente une solution à court terme reposant sur une économie de marché souvent fluctuante. La question du rôle des sanctions économiques a également été fréquemment abordée sans que ressorte un véritable consensus quant à leur efficacité.

Un grand nombre de participants ont convenu que le Canada devrait promouvoir le développement de la société civile et de la bonne gouvernance. Pour que cela soit utile, certains ont fait ressortir qu'il fallait comprendre et reconnaître à sa juste valeur la longue histoire des diverses sociétés et communautés d'Amérique latine. On a par ailleurs signalé l'importance de protéger et de consolider les sociétés civiles d'Amérique latine en exploitant les activités de création de capacités des ONG d'origine canadienne ainsi que d'autres mécanismes (ministères, missions, initiatives du secteur privé). Les projets organisés au niveau local et

communautaire sont considérés comme particulièrement efficaces.

L'intégration des groupes traditionnellement privés de toute participation aux prises de décision et aux assemblées délibératives a également été qualifiée d'impérative pour la poursuite du développement démocratique dans la région. Beaucoup sont convenus que l'inclusion et l'accès devraient être institutionnalisés et devenir une partie intégrante de la gouvernance. Une attention particulière devrait être accordée aux peuples autochtones, aux personnes handicapées, aux pauvres et aux femmes. Le Canada pourrait, en partageant son savoir-faire en la matière, contribuer à résorber cette fracture entre la société civile et le gouvernement et chercher notamment à ouvrir des brèches en faveur de la participation de la population au développement de la politique.

Des craintes ont fréquemment été exprimées au sujet de la corruption et de tout ce qui peut menacer la démocratie : la centralisation du pouvoir, la renaissance du militarisme, le manque d'indépendance de l'appareil judiciaire et l'absence de la primauté du droit, la faiblesse des partis politiques et des organes représentatifs et l'exclusion sociale. Beaucoup ont souligné la nécessité de situer le développement démocratique dans le contexte de la mondialisation et du libéralisme économique. Certains ont soutenu, par exemple, qu'en ce qui concerne la bonne administration des affaires publiques et le « syndrome de régression » qui lui est lié en Amérique latine, le problème de fond est le